

Conseil Municipal du 26 Novembre 2024
Procès-Verbal

Etaient présents : Mmes Anne-Sophie ANCHIER, Marie-Ange LELLI. Mrs Georges ANTONY, Jean-Philippe MARRON, Daniel VERNOL, Franck REYNAUD, Stéphane VERON.

Etaient absents excusés : Clémence VIEU, Marie-Andrée ESTRADE (Pouvoir Stéphane VERON) David RAULET (Pouvoir J-Ph MARRON)

Secrétaire de séance : Marie-Ange LELLI.

Normalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à 19H à la Salle de la Mairie pour délibérer sur les sujets à l'Ordre du jour.

Le Maire ouvre la séance et introduit la première question à l'ordre du jour.

1°) Plan de financement pour « l'Extension de la Salle Polyvalente » :

Le Maire donne la parole à Jean Philippe MARRON, 1^{ER} Adjoint et Membre de la Commission chargée du projet.

Après examen des devis établis par le Cabinet d'Architectes et ceux, par les Bureaux d'Etudes Techniques avant implantation, le coût de cette l'opération est estimé à 154 890 € ; soit : 130 050€ de Gros Œuvre, 6 100€ Pergola+ Alarme, 10 500€ d'Honoraires et 8 240€ de frais d'Etudes Techniques. Son financement est construit de la façon suivante :

La Région AURA accorde 25,82% soit	40 000€,
Le Département (Atout Ruralité) 20% soit.....	30 978€,
Etat via la DETR 30% soit.....	46 467€,
Auto-financement 24,18% soit.....	37 445€.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée adopte à l'unanimité le Projet tel qu'il lui est proposé et donne pouvoir au Maire pour engager les démarches nécessaires pour sa réalisation.

2°) Ouverture du Marché Public pour l'Extension :

Après la validation du financement, le Maire expose qu'il y a lieu de lancer l'Appel d'Offres. Or pour tout marché supérieur à 100 000€, il y a obligation d'utiliser la plateforme « achatpublic.com ».Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette procédure et donne pouvoir au Maire pour engager les démarches nécessaires pour la procédure.

3°) Plan de financement « éclairage de la salle des fêtes » :

Le Maire donne la parole à Jean-Philippe MARRON Chargé de la Commission Animation, qui expose la nécessité de remplacer la rampe d'éclairage au dessus du bar de la Salle Polyvalente. Trois devis ont été demandés. . Le financement du devis retenu pour un montant de 814,73 € sera assuré à 50% par la CCBA et 50% par la Commune. Après les explications données, le Conseil unanime donne son accord pour cette réalisation..

4°) Organisation des manifestations de fin d'année :

Sont prévues, les manifestations habituelles ; le Noël des Ecoles, un Repas ou un Colis garnit (au choix) pour le 3^{ème} Age, la cérémonie des Vœux aura lieu soit le 10 soit le 17 janvier ; à confirmer. A noter que le Comité d'Animation a élaboré son programme jusqu'au mois de juin.

5°) Questions diverses :

Plusieurs sujets ont été abordés : l'aménagement des WC de l'Ecole ; le concours de Photos ; le Noël des Enfants avec le Spectacle qui leur sera offert le 19 décembre en matinée.

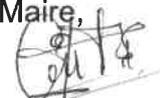
La séance est levée à 21h15.

La secrétaire de séance,

Marie-Ange LELLI.



Le Maire,



Georges ANTONY.